



STEPHANE MARLEAU



4.14.01

AFFIDAVIT CIRCONSTANCIÉ

Le 27 Décembre 1994

Je, soussigné, STÉPHANE MARLEAU, Informateur codé de la Police de la C.U.M et de la Sécurité du Québec présentement détenu au Minimum Laval, 6099, boul. Lévesque, Saint-Vincent-de-Paul, Laval, district de Laval, étant dument assermenté, déclare et dis:

- 1- J'ai personnellement fournie des information dans plus de 14 meurtres évité que le substitut du procureur général Madelaine Giocque soit tué ainsi que le fils du Juge en Chef Jacque Brassard soit Alain Brassard soit tué-lui-aussi, Ainsi qu'un autres Juge de Paix soit Roger Bourgois et sa femme soit tué eux aussi (dossier 500-01-14325-945) et permis l'arrestation de plusieurs évadé, ainsi que le double meurtres du Maire, de Saint-Clet André Leroux et sa compagne,
- 2- J'ai des informations concernant le trafic d'armes et la présence dans les réserve d'Oka, Kanesatake et d'Akwasasne d'important réseau de contrebandiers d'arme, drogue, et d'alcool et (blanchiment d'argent de plusieurs millions de dollard avec preuve a l'appuie enrégistrement de cassettes (8) avec des trafiquands de plus de 500 kilos de cocaines.
- 3- De plus que le Chef Jerry Peltier est un des leaders (Responsable) entre la Mafia et les Motards soit les Hell Angel de plusieurs Crimes, de plus qu'il est l'appuie des Ministre Provinciaux afin d'obtenir des subventions et prêt du Gouvernement et par la meme occasion interdire l'accès des Policiers de la Sécurité du Québec sur son territoire de, Kanesatake alors que les Peacekeepers marche selon les ordres de Peltier et fais se qu'il veut avec cette Justice, tant que le Premier ministre du Canada et du Québec de donneront leurs pleine Collaboration a se dossier le plus important au Canada il perdront des centaines de millions par année en taxe et impots et trafic de drogue et autres, et pendant se temps la Mafia empoche l'argent a cout de millions et les résidents autochtones et blanc en paye la facture \$. je sait de quoi je parle car j'ai moi-meme été impliqué dans se trafic du a mon statut d'informateur pour vous dire que certain gros nom gagne de 50. a 100.000 par semaine \$ 100.000.00. De plus sans un interventioent réel de la part du Ministre et de la Sécurité de québec sur les réserves autochtones il y aura aucune sécurité (réel) a long terme.
- 4- Je suis prêt si le gouvernement veut bien mettre les ressource a notre disposition a offrir ma pleine collaboration a Jean Jolicoeur et son équipes, afin de réglé certain dossiers.
- 5- Ma vie est en dangé et comme d'autres informateur on craint pour notre sécurité et ceci meme avec un contract de la police de la CUM qu'il n'ont pas respecter je peux vous dire que ma confiance est asser limité, et nul vis a vis de la S.Q et C.U.M, Car leurs tacticque est simple il recoive l'informations et ensuite il te dise qu'il ne peuve pas t'aidé donc ensuite tu ne détient aucune preuve contre eux qui ont une certaine crédibilité supérieur a un Informateur qui dans bien des cas sans leurs informateur bien des crimes ne sera pas encore Résolue.
- 6- En aucun temps informé la S.Q et la C.U.M du dossier d'oka car il save, que je dispose d'asser d'information pour les compromette et leurs nuire de facon asser considérablement vue les lien que j'ai avec certain corps Policiers.
- 7- Notons que les informations fournies par Stéphane Marleau se sont toujours avérées fort pertinentes et ont permis d'élucider plusieurs évènements en communauté et (évités que des événements facheux se produisent.
- 8- "Quoiqu'il en soit, il demeure évident que la vie du sujet est en danger et qu'il faut lui apporter la "Protection"
- 9- Le requérant est un délateur notoire dont la sécurité est en danger, dans "tout établissement fédéral, de l'aveu meme des autorités Fédérales. Voir (Affidavit de Serge Taillefer et Michel Laporte et pour-

rales. Voir (Affidavit de Serge Taillefer et Michel Laporte et pourtant ni la Police et le Ministre ne bouge devant ces fait alors que, moi je suis avec 420 détenus et que a tout moment je risque de me faire tué. et ceci malgré tout les informations que j'ai fournies donc maintenant j'aimerais avoir de l'aide pour continué a vous aide.

4.14.02

- 10- De plus au lieux de (Payer 75000.00 par année pour me garder en Minimum il serait bien plus Profitant pour L'état et le Ministre Paul Martin des Finance que je soit en communauté et contribut a Dénoncé ceux que je connait et qui Fraude L'impot et les Taxes de plusieurs 100.millions chaque année .
- 11- Enfin je vous demande en mon nom de traité cette affaire des plus urgente et ultra confidentiel avec le Gouvernement Fédéral seulement car je suis détenu dans un Pénitencier Fédéral et en aucun temps le Provincial ne doit etre au courant a moin du Ministre lui-meme, Car certain, tente de justifier que je suis seulement en sécurité en prison parce, que il refuse de payer pour certain frais qui leurs revient comme responsabilité et responsable de la Justice et suite a ma dénonciation a Jean-Luc Mongrain contre la Police de la CUM et la S.Q depuis il tente de me nuire par tout les moyens.
- 12- Selon le Code Criminel plusieurs dispositions mets le Ministre de la Justice a sa porter afin de me libéré de facon non officiel mais selon la Loi.

(ART.15.(3) et 16 (1)

Accord d'échange de services

Accord avec les Provinces le (Ministre peut avec l'agrément du gouverneur conclure un accords avec d'autre Province afin de permette a un détenu d'aller finir sa sentence dans la collectivité.

Droit autochtone ART 80-81(1,2,3,) Le Ministre ou son délégué peut en Vertu de l'accord confier le soin et la (Garde d'un Détenu a une collectivité autochtone et pour ca ART 83 1,2 Droit des Chefs spirituels et aînés ART 114 1,2,3 le Ministre peut s'il le veut autorisé cela et selon la loi donner les droit au Autochtone qu'il dispose dans leurs, réserve comme le cas du Fils de Jean Chétien qui continu de purgé sa, sentence dans une réserve autochtone dans l'ouest du Canada.

De plus je suis éligible depuis 1993 mars 12 a etre en libération total car j'ai 7 ans plein de faite donc mon temps est faite et plus selon la loi ART. 121.(1) des Cas exceptionnelles des Libération conditionnelle Canadien (B) lorsque sa santé physique ou mentale risque, d'etre gravement compromise si la détention se poursuit peut Bénéficier d'une libération et dans mon de l'aveu meme des autorité ma vie est en danger .

De plus j'ai des preuves qu'a l'enquete du coroner sur la mort du caporal Marcel Lemay que 2 Policiers on au moin mentie a cette enquette afin de (Protégé la S.Q car j'ai moi meme obtenu une faveur suite a, ca et que la vrai vérité n'est pas encore sortie car on cache certain faix ainsi que les responsables.

Je vous est soumis c'est article du Code Criminel section Sytème correctionnel et liberté sous condition afin de vous démontré que non , seulement vous avez le plein pouvoir mais que vous ette la seule personne a autorisé se genre d'entente pour des raison bien execptionelle ainsi que les droit des autochtone.

Enfin cette Affidavit se veux t'une dernière alternative afin d'offrir la possibilité aux responsables d'etre cohérent avec leurs discours devant les journalistes et les médias .

Et je cite (Si nous pouvions obtenir le support de la population

Et de tout faire pour que les enquette soit menées aussi rapidement que possible.

Le Ministre a demandé la collaboration des citoyens et bien a partir d'aujourd'hui non seulement il a la collaboration de plusieurs citoyens mais il a aussi la collaboration de moi et de plusieurs informateur qui somme disposé a réglé se dossier.

Il est conscient que c'est un très gros dossier donc sa demande beaucoup de ressource et de collaboration entre le Ministre et les responsable Autochtone qui on besoin de l'appuis dans cette démarche assers, particulière.

Enfin vous comprendé que le temps est important pour moi compte tenu que je suis présentement détenu dans des conditions qui mettre ma vie en (Péril) donc j'aimerais avoir des nouvelles dans vos approche avec , les responsable de se dossier.

-----IMPORTANT-----

SI ON NE TRAITE PAS CETTE AFFAIRE DE FACON ULTRA URGENTE ON RISQUE
DE RETROUVER STEPHANE MARLEAU MORT SED 06803-C

Stephane Marleau

POUR AVOIR AIDER LA JUSTICE ET SAUVER 2 VIES SOIT CELLE DU JUGE
ROGER BOURGOIS ET SA FEMME LE 27 AOUT 1994

LEUR TELEPHONE 352 6829-2600 rue Bruxelles MTL EST

MAINTENANT C'EST MA VIE QUI EST EN DANGER VA-TIL FALLOIR QUE JE ME
FASSE TUER AVANT QUE LE MINISTRE SERGE MENARD SE PENCHE SUR MON CAS
IL DOIT TENIR COMPTE QUE JE N'AIE RECU AUCUNE AIDE A CETTE DATE
6 DECEMBRE 1994 ET J'AIMERAIS PASSER NOEL AVEC MA FAMILLE MOI
AUSSI A PLACE DE VIVRE SOUS LA PEUR AVEC 400 DETENUS QU'IL VEULE
ME TUER.

MERCI.

AFFIDAVIT CIRCONSTANCIÉ

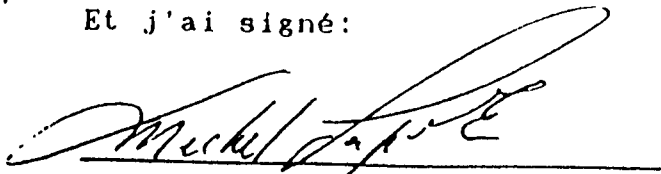
Je, soussigné, Michel Laporte, Agent de sécurité préventive pour le compte du Service correctionnel du Canada, exerçant sa profession au Centre Fédéral de Formation, 6099, boul. René-Lévesque, Saint-Vincent-de-Paul, Laval, district de Laval, étant dûment assermenté, déclare et dis:

1- Je suis l'agent de sécurité préventive du Centre Fédéral de Formation;

2- J'ai personnellement constaté que la sécurité du requérant ~~était dangereusement compromise et que sa vie était en péril~~ *pourrait* au Centre Fédéral de Formation dû à l'ensemble de son dossier et à son statut particulier de délateur;

Et j'ai signé:

*2/10
sérieuse
révisé
compromise*



Assermenté devant moi,
à Laval, Québec,
le 9 novembre 1994.

Jean-François *Adm. Soutures*
Commissaire à l'assermentation

Commissaire à l'assermentation
IRÈNE PRUD'HOMME
No.: 110,897
District de Mont-Royal

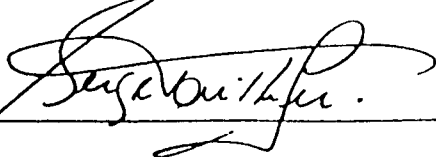
AFFIDAVIT CIRCONSTANCIÉ

Je, soussigné, Serge Taillefer, Agent de gestion de cas pour le compte du Service correctionnel du Canada, exerçant sa profession au Centre Fédéral de Formation, 6099, boul. René-Lévesque, Saint-Vincent-de-Paul, Laval, district de Laval, étant dûment assermenté, déclare et dis:

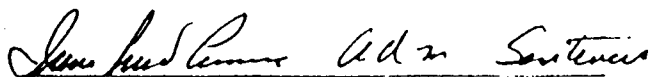
1- Je suis l'agent de gestion de cas du requérant;

2- J'ai personnellement constaté que la sécurité du requérant était dangereusement compromise et que sa vie était en péril au Centre Fédéral de Formation dû à l'ensemble de son dossier et à son statut particulier de délateur;

Et j'ai signé:



Assermenté devant moi,
à Laval, Québec,
le 9 novembre 1994.


Commissaire à l'assermentation

Commissaire à l'assermentation
IRÈNE PRUD'HOMME
No.: 110,897
District de Montréal

Mardi 20 décembre 1994

A: M. Jean Jolicoeur
MAVCO

DE: Michel Laporte
ASP
CFF

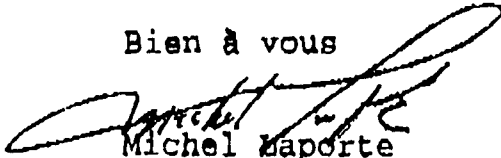
Oujet: Stéphane Marleau

Cette note est pour vous informez que vous pouvez rencontrer Stéphane Marleau mercredi le 21 décembre 1994 à 19hr 30.

M. Roger Simon, Clarence Simon, et Ronald Bonspille sont tous autorisés à vous accompagner lors de cette rencontre avec le résidant Stéphane Marleau.

Le résidant Stéphane Marleau à été informé de cette rencontre.

Bien à vous

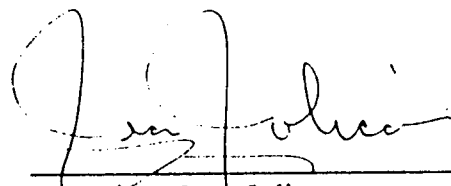


Michel Laporte
asp

Le 17 février 1995

Je soussigné, Monsieur Jean Jolicoeur, demeurant au 796, Route 344 à Kanesatake, autorise le Protecteur du citoyen à transmettre les documents scellés en date du 17 février 1995 au Ministre de la Sécurité publique, au Ministre de la Justice du Québec, au Ministre de la Justice fédérale et aux journalistes, Messieurs Jean-Paul Charbonneau de la Presse (669-6860) et Robert Plouffe (T.V.A.) advenant une atteinte à ma sécurité m'empêchant de révéler cesdits documents.

Ces documents m'ont été remis par la mère de Stéphane Marleau le 31 janvier 1994.



Monsieur Jean Jolicoeur

**District de Montréal
Unité de localisation
des individus****Sûreté du Québec
(1701, rue Parthenais)
Case postale 1400
Succursale «C»
Montréal (Québec)
H2L 4K7****Robert Savoie
Agent
Enquêteur****(514) 598-4243
Télécopieur : (514) 598-4230****Gendarmerie royale du Canada
Royal Canadian Mounted Police****J.E. Michel Picard****Sergeant
Section Douanes & Accise
Poste de St-Jérôme****Sergeant
Customs & Excise Section
St-Jerome Detachment****PAGE 1
Canada 514 514 514
514 514 514
A31-1331
552-750A****Service des enquêtes et des
renseignements de sécurité
Division de la cueillette d'information****1701, rue Parthenais
C.P. 1400 Succ "C"
Montréal (Québec) H2L 4K7
Téléphone: (514) 598 4738
Télécopieur: (514) 598-4833****Marcel Duval, agent****Gendarmerie royale du Canada
Royal Canadian Mounted Police****Luc Beaucage****Caporal-enquêteur
Section Douanes et Accise
Poste de St-Jérôme****Corporal Investigator
Customs & Excise Section
St-Jerome Detachment****Canada****Poste de Saint-Eustache****Jacques Beaupré
Lieutenant****Sûreté du Québec
877, boulevard Arthur-Sauvé Ouest
Saint-Eustache (Québec)
J7R 4K3****(514) 472-1313
Télécopieur : (514) 623-5952****Alain Nadon****(514) 393-5616
Téléav. (514) 749-0873****C.P. 2000, Succursale "A", Montréal (Québec) H3C 3A6
P.O. Box 2000, Postal Station "A", Montreal, Quebec H3C 3A6****Ronald Myles****(514) 393-5623****C.P. 2000, Succursale "A", Montréal (Québec) H3C 3A6
P.O. Box 2000, Postal Station "A", Montreal, Quebec H3C 3A6****Kim K. Stewart****(514) 393-5778****C.P. 2000, Succursale "A", Montréal (Québec) H3C 3A6
P.O. Box 2000, Postal Station "A", Montreal, Quebec H3C 3A6**